



Ville de Rochefort

TARIFS MUNICIPAUX

Pages

A compter du 1er septembre 2023

Secteur Enfance

2

Restaurants scolaires
Accueils péri-scolaires

Annexe 1

à la délibération votée le 25 janvier 2023

Complète les tarifs votés par délibération 2022_114 du 9 novembre 2022

SECTEUR ENFANCE

RESTAURANTS SCOLAIRES			
Tarifs en € TTC au 1er septembre 2023 par repas			
Quotient familial (1)	Tarif 2022/2023	Tarif 2023/2024	VARIATION
			En €
QF1 de 0 € à 340 €	1,03 €	1,10 €	0,07 €
QF2 de 340 € à 510 €	1,54 €	1,61 €	0,07 €
QF3 de 510 € à 680 €	2,05 €	2,12 €	0,07 €
QF4 de 680 € à 850 €	2,54 €	2,62 €	0,08 €
QF5 de 850 € à 1020 €	3,03 €	3,12 €	0,09 €
QF6 de 1020 € à 1190 €	3,50 €	3,60 €	0,10 €
QF7 de 1190 € à 1360 €	3,99 €	4,10 €	0,11 €
QF8 de 1360 € à 1530 €	4,47 €	4,58 €	0,11 €
QF9 de 1530 € à 1700 €	4,81 €	4,91 €	0,10 €
QF10 à partir de 1701 €	4,85 €	4,95 €	0,10 €
Hors Rochefort	5,15 €	5,25 €	0,10 €
Enseignants \ adultes	5,97 €	6,00 €	0,03 €
Augmentation moyenne			0,09 €

(1) Concerne : les enfants Rochefortais, les enfants hors commune "ULIS" et les enfants dits "du voyage",
Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dès lors que la famille fournit un panier repas complet, le tarif appliqué sera celui du QF moins 40%.

Garde alternée : le domicile Rochefortais d'un des deux parents conduit à proposer aux deux parents la grille Rochefort,
En l'absence de présentation de justificatifs de ressources, le tarif maxi Rochefortais est appliqué.

ACCUEILS PERISCOLAIRES			
Tarifs en € TTC au 1er septembre 2023			
Quotient familial (1)	Tarif 2022/2023	Tarif 2023/2024	VARIATION
	1/4 heure	1/4 heure	En €
QF1 de 0 € à 340 €	0,28 €	0,30 €	0,02 €
QF2 de 340 € à 510 €	0,29 €	0,31 €	0,02 €
QF3 de 510 € à 680 €	0,31 €	0,33 €	0,02 €
QF4 de 680 € à 850 €	0,34 €	0,36 €	0,02 €
QF5 de 850 € à 1020 €	0,37 €	0,40 €	0,03 €
QF6 de 1020 € à 1190 €	0,40 €	0,43 €	0,03 €
QF7 de 1190 € à 1360 €	0,43 €	0,45 €	0,02 €
QF8 de 1360 € à 1530 €	0,46 €	0,48 €	0,02 €
QF9 de 1530 € à 1700 €	0,49 €	0,51 €	0,02 €
QF10 à partir de 1701 €	0,53 €	0,56 €	0,03 €
Hors commune	0,61 €	0,65 €	0,04 €
Augmentation moyenne			0,03 €

(1) Concerne : les enfants Rochefortais, les enfants hors commune "ULIS" et les enfants dits "du voyage",
Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dès lors que la famille fournit un panier repas complet, le tarif appliqué sera celui du QF moins 40%.

Garde alternée : le domicile Rochefortais d'un des deux parents conduit à proposer aux deux parents la grille Rochefort,
En l'absence de présentation de justificatifs de ressources, le tarif maxi Rochefortais est appliqué.